VILLE DE
LA VERRIÈRE

Autorisations d’urbanisme - energie : une nouvelle plateforme pour faciliter les démarches

Depuis le 1er janvier 2022, Saint-Quentin-en-Yvelines propose une plateforme dédiée à la dématérialisation et à la simplification des démarches liées aux demandes d’urbanisme : le guichet numérique des autorisations d’urbanisme (GNAU). Désormais, grâce à ce nouveau service, les demandes (permis de construire, déclaration préalable, certificat d’urbanisme, déclaration d'intention d'aliéner…) peuvent être déposées sous forme numérique.

Disponible 24/24h et 7/7j, ce nouveau service offre à ses utilisateurs de nombreux avantages et notamment le dépôt en toute sécurité des demandes d’urbanisme, un espace personnel de suivi de l’instruction des dossiers. Il sera également possible de commencer, suspendre et reprendre ultérieurement la saisie d’un dossier, jusqu’à sa transmission à l’administration.

L’usage de ce service en ligne ne dispense pas les démarches préalables de collecte de renseignements et de pré-études relatives aux projets de travaux. Avant d'entamer toute démarche, il est essentiel de se renseigner en prenant contact avec le service urbanisme de la mairie par mail : urbanisme@mairie-laverriere.fr ou par téléphone au : 01 30 13 76 42. Le service vous informera sur le droit applicable et vous conseillera pour la constitution de votre dossier.

Plus d’informations : https://gnau.sqy.fr/stquentinenyvelines/gnau/

Demande dématérialisée de raccordement à l’électricité : Pour raccorder un nouveau logement à l’électricité, il est nécessaire de déposer une demande au gestionnaire de réseau. La démarche s’effectue en ligne, en indiquant la puissance de compteur demandée, la date souhaitée, et en joignant les documents permettant l’étude des travaux nécessaires : plan de situation, plan de masse, autorisation d’urbanisme… Une fois le devis reçu et accepté via le paiement d’un acompte, les travaux sont engagés et durent environ 2 mois. Le propriétaire doit alors obtenir le certificat de conformité de l’installation, et souscrire à un contrat d’électricité. L’ouverture du compteur électrique dont vous pouvez comparer les prix pour trouver le moins cher, est ensuite effectuée sous un délai de 10 jours ouvrés. Retrouvez sur le site agence energie les contats énergies proches de chez vous.